

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Niveau 5

OBJECTIF GÉNÉRAL

Le BTSA Aménagements Paysagers a pour objet l'acquisition des compétences nécessaires à la programmation des aménagements, à leur conception, à leur réalisation et à leur gestion.

Ces futurs techniciens participeront à l'amélioration du cadre de vie, à la préservation du patrimoine culturel et naturel. Les étudiants seront plus particulièrement sensibilisés à l'écoconception pour une pratique professionnelle durable et respectueuse de son environnement.

L'étudiant apprend à reconnaître les végétaux, à savoir les choisir selon leurs caractéristiques, les contraintes du milieu, les objectifs et les attentes du client. Il ou elle est capable d'analyser un paysage, de proposer et de réaliser des aménagements pour le mettre en valeur avec de nouvelles plantations, des choix de matériaux, des constructions paysagères et un entretien adaptés. Il ou elle a appris à planifier des travaux, gérer des équipes de jardiniers et surveiller l'avancement d'un chantier. La formation porte aussi en grande partie sur l'élaboration de projets d'aménagements : réalisation de plans, mesures topographiques, évaluation des travaux et des stocks de matériel, établissement de devis et contrats, réglementation, démarches administratives. Les contraintes économiques et environnementales sont prises en compte à chaque étape de son travail.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés
- Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager
- Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique
- Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers
- Assurer la gestion technico-économique de chantiers
- Elaborer un projet d'aménagement paysager

FORMATION SCOLAIRE



LIEU Lycée Général & Technologique Jules Rieffel, *Saint-Herblain*



PUBLIC Après le Bac



TARIFS SELF & INTERNAT Consultez notre site internet / Bourses possibles

MOYENS & MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- La pédagogie de projet, l'accompagnement personnalisé du projet professionnel de l'étudiant, la dynamique et le positionnement écologique de la filière reconnue au plan national font de cette formation un tremplin de qualité pour les étudiants qui en font le choix
- 15 semaines de stages (possibilité de stage à l'étranger)

OBTENTION DU DIPLÔME

L'examen est une combinaison de 2 types d'évaluations :

- Contrôle en Cours de Formation (CCF) oraux, pratiques et écrits - coefficient 5
- Épreuves terminales coefficient 3



LE CONTENU DE LA FORMATION

- Communication, expression, animation et documentation
- Traitement de données : mathématiques, informatique
- Anglais
- Etude de l'environnement économique
- Enseignement spécifique et technique
- · Education Physique et Sportive
- Enseignement d'Initiative Locale : Jardin en mouvement
- · Séquences pluridisciplinaires

LE JARDIN EN MOUVEMENT

Lauréat 2013 du prix de l'innovation pédagogique pour le Jardin En Mouvement, créé en partenariat avec M. Gilles Clément.

Le jardin en mouvement, est un jardin en harmonie avec la nature. L'aménagement de l'espace repose sur les ressources naturelles à disposition. Le but est de créer un maximum d'habitats, de paysage et de biodiversité. L'observation de la faune et de la flore, offre la possibilité de mieux connaître le comportement des espèces et d'exploiter leur capacité. Ainsi, les parcelles d'études ont pu être développées à partir de la richesse du milieu. L'observation des capacités naturelles a permis d'imaginer quatre possibilités d'aménagement : le chaos, la forêt miniature, le vallon des prêles et les prairies.

Cette approche a été imaginée par le paysagiste et botaniste Gilles Clément.



PLUS D'INFORMATIONS

LYCÉE JULES RIEFFEL

Lycée d'enseignement général et technologique agricole 5 rue de la Syonnière CS 60117 - 44817 SAINT-HERBLAIN www.nantes-terre-atlantique.fr



ET APRÈS ?

Ce BTS mène vers 3 types de métiers

- Entreprise de paysage : ouvrier qualifié, chef de chantier, conducteur de travaux ou chef d'entreprise
- Collectivité territoriale : technicien territorial, responsable secteur ou des services espaces verts
- Bureau d'études : dessinateur, collaborateur de concepteur

Poursuite d'études

- Licence Professionnelle mention aménagement paysager : conception, gestion, entretien,
- Ecoles Nationales du Paysage
- · Ecoles d'ingénieurs
- Certificat de Spécialisation

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un BAC Général, Technologique ou Professionnel
- Émettre vos vœux de poursuite d'études sur PARCOURSUP

CONTACTS SCOLARITÉ

Par téléphone au 02 40 94 99 30 Par mail legta.st-herblain@educagri.fr











Mise à jour : novembre 2025